

Contrat de redynamisation du Site de Défense

Projets proposés par

La Communauté de communes du Briançonnais

La Commune de Briançon

Briançon, le 3 juin 2009

Nom du Projet	FICHE 1
Création d'un pôle d'innovation économique <i>Tranche 1</i>	
Description : Aménagement d'un espace dédié à la création d'entreprises, de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises, <i>via</i> la pépinière.	
Objectifs et public visés :	
<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un dispositif d'accompagnement au service des porteurs de projet et des entrepreneurs dynamiques sur le plan éco-technologiques. <ul style="list-style-type: none"> • Chaque porteur de projet bénéficie d'une structure d'accueil, d'une écoute, d'un accompagnement et de conseils personnalisés et ainsi concrétiser son projet dans de bonnes conditions. • Le porteur de projet et l'entrepreneur sont accueillis et hébergés dans les meilleures conditions (services administratifs et financiers mutualisés) • La réhabilitation d'un bâtiment du quartier BERWICK doit être orientée de telle sorte qu'elle réponde aux besoins de flexibilité et d'évolutivité des entreprises à caractère innovant et technologique : L'accent sera mis sur l'aménagement d'un bâtiment attractif dans un cadre de travail privilégié et facile à vivre pour les créateurs, et ce afin de favoriser l'implantation d'entreprises dans le Briançonnais. ■ Assurer un transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> • Les éco-techniques, les énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire représentent un des points forts du Briançonnais. • Par ailleurs, les initiatives communautaires en matière de développement des technologies de l'information pourraient permettre le développement de la télé-activité – télétravail et télé-présence. ■ Développer un appui opérationnel de projet de développement économique et territorial <p><u>Partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chambre des métiers • C.C.I. des Hautes-Alpes • CAPEB • CR PACA • ADECOHD et PFIL 	
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais	
Lieu de réalisation : C.N.A.M. – Quartier Berwick – bâtiments n°5 et 7	
Calendrier de réalisation : ouverture du pôle en avril 2011, soit 18 mois à compter de la mise à disposition du site	
Coût estimatif : 1 077 216 € - coût net de l'opération, déduction faite des loyers à percevoir auprès des candidats à l'implantation dans le dispositif.	
<p>Résultat attendu : (création d'emplois)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incubateur : 3 emplois créés - Pépinière : 7.5 emplois créés - Hôtel : 7 emplois créés - Animation et gestion du dispositif : 3.5 emplois créés <p>Soit 21 emplois créés dans les 2 premières années d'exercice Auxquels s'ajoutent les créations/maintiens d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.)</p>	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier	• UE – FEDER (mesure 4.2)	30 %	323 164.80 €
	• CONSEIL REGIONAL- CPER (mesure 4.2.1)	23.2 %	250 000.00 €
	• CONSEIL GENERAL	06.5 %	70 000.00 €
	• Etat (CRSD)	20 %	215 443.20 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20.3 %	218 608.00 €
Total HT :			1 077 216 €

Nom du Projet	FICHE 1 bis
Création d'un pôle d'innovation économique <i>Tranche 2</i>	
Description : Aménagement d'un espace dédié à la création d'entreprises, de l'incubateur à l'hôtel d'entreprises, <i>via</i> la pépinière. Opérations préparatoires / Construction / Aménagement	
<p>Objectifs / Rappel tranche 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un dispositif d'accompagnement au service des porteurs de projet et des entrepreneurs dynamiques sur le plan éco-technologiques. <ul style="list-style-type: none"> • Chaque porteur de projet bénéficie d'une structure d'accueil, d'une écoute, d'un accompagnement et de conseils personnalisés et ainsi concrétiser son projet dans de bonnes conditions. • Le porteur de projet et l'entrepreneur sont accueillis et hébergés dans les meilleures conditions (services administratifs et financiers mutualisés) • La réhabilitation d'un bâtiment du quartier BERWICK doit être orientée de telle sorte qu'elle réponde aux besoins de flexibilité et d'évolutivité des entreprises à caractère innovant et technologique : L'accent sera mis sur l'aménagement d'un bâtiment attractif dans un cadre de travail privilégié et facile à vivre pour les créateurs, et ce afin de favoriser l'implantation d'entreprises dans le Briançonnais. ■ Assurer un transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> • Les éco-techniques, les énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire représentent un des points forts du Briançonnais. • Par ailleurs, les initiatives communautaires en matière de développement des technologies de l'information pourraient permettre le développement de la télé-activité – télétravail et télé-présence. ■ Développer un appui opérationnel de projet de développement économique et territorial <p>Tranche 2</p> <p>Le développement du statut d'auto-entrepreneur dans le briançonnais conduit la Communauté de communes à devoir immédiatement envisager l'extension du pôle pôle d'innovation économique afin d'accueillir les nouvelles entreprises notamment issues de ce statut nouveau.</p> <p>Après la période d'incubation et d'accompagnement à leur création, les entreprises en voie de pérennisation devront asseoir leur développement en s'installant dans des locaux pérennes alimentés en Très Haut débit</p> <p>Partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chambre des métiers • C.C.I. des Hautes-Alpes • CAPEB • CR PACA • ADECOHD et PFIL 	
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais	
Lieu de réalisation : Quartier Colaud – 1 500 m ²	
Calendrier de réalisation : 2012	
Coût estimatif : 1 800 000 €	
<p>Résultat attendu :</p> <p>création d'emplois des activités installées : développement de la base fiscale ; Créations/maintiens d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.)</p>	

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux de réhabilitation et aménagement des bâtiments et accès + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + maîtrise d'œuvre + aléas + équipement mobilier + alimentation en Très haut débit (implantation réseaux + distribution)	• UE – FEDER (mesure 4.2)	30 %	540 000 €
	• CONSEIL REGIONAL– CPER (mesure 4.2.1)	13.8 %	250 000 €
	• Etat (CRSD)	36.1 %	650 000 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20 %	360 000 €
Total HT :			1 800 000 €

Zone d'activités à Très Haut Débit

Description : Création d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit desservant l'ensemble des services et activités développés au sein du quartier Berwick.

Objectifs et public visés :

■ Mettre en œuvre un réseau d'initiative publique Très Haut Débit desservant l'ensemble des bâtiments du quartier :

- Collecte Très Haut Débit par Fibre Optique relié au réseau de transport sur le Nœud de Raccordement d'Abonnés de l'opérateur historique ou tout point de présence opérateur européen. (2 000 MI)
- Boucle locale Très Haut Débit par une desserte Fibre Optique de l'ensemble des bâtiments (5 000 MI)
- Catalogue de services de gros permettant un accès neutre et mutualisé favorisant la concurrence
- Offres de détail Très Haut Débit pouvant atteindre 100 Mbits symétriques

■ Favoriser le développement de services électroniques à valeur ajoutée et inciter les usages des Technologies de l'Information et de la Communication par l'ensemble des acteurs de la zone :

- Télétravail, télé-activités et télé-présence.
 - E.Administration
 - Appropriations sociales et e-inclusion
 - Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE)
 - Bâtiments communicants, éco-domotique et développement durable
 - Pôle d'excellence technologique pour la valorisation du patrimoine
- Sur la base des outils suivants :
- Mutualisation des ressources large bande
 - Réseaux locaux Très Haut Débit
 - Offres d'accès Internet Très Haut Débit Symétriques

Partenariats

- Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Conseil Général des Hautes Alpes

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Briançonnais

Lieu de réalisation : C.N.A.M. – Quartier Berwick

Calendrier de réalisation : Desserte active en avril 2011, soit 18 mois à compter de la mise à disposition du site

Coût estimatif : 840 000 €

Résultat attendu : (création d'emplois)

Création/ maintien d'emplois indirects parmi les différents opérateurs (prestataires de services + entreprises du B.T.P.)

PLAN DE FINANCEMENT

Principaux postes de dépense	Financeurs	Taux de participation	Montant
Travaux de fibrage depuis le N.R.A + développement de la boucle THD dans la zone + honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage + aléas	• UE – FEDER	40 %	336 000 €
	• ETAT – (Crédits CPER)	20 %	168 000 €
	• CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES (Crédits CRSD)	10 %	84 000 €
	• CONSEIL REGIONAL PACA	10 %	84 000 €
	• COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	20 %	168 000 €
Total HT : 840 000 €		100 %	840 000 €

